

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2020

Le 22 juin 2020 à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Limons dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Matéo MOREL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/06/2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : M. MOREL Matéo, Mme SOULERAS Laurence, Mme CIBERT Anne-Laure, Mme ZANUTTO Astrid, Mr GOLFIER Bernard, Mr PARRA Florian, Mme PAYS Florence, Mr FAVIER Anthony, Mr MORTHON Loïc, Mr MONTALBAN Sébastien, Mme FAVIER Isabelle, Mme BURIAS Stéphanie, Mme DELAGE Muriel, Mr DE OLIVEIRA Florian, Mr MARCADIÉ Patrick.

Le compte-rendu de la réunion du 28/05/2020 a été adopté à l'unanimité.

Monsieur MORTHON Loïc a été désigné secrétaire de séance.

N°2020/28 : Constitution de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par suite du renouvellement général des Conseils Municipaux, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques va procéder à la constitution de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs.

Cette Commission comprend outre le Maire qui en assure la présidence, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants pour une durée identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

Afin de permettre à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques d'établir cette commission, il convient de dresser la liste de contribuables en nombre double.

En conséquence, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à dresser cette liste.

Le Conseil Municipal veillera à ce que chaque catégorie de contribuables soit représentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Dresse la liste pour la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

N°2020/29 : Désignation d'un délégué au syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Limons adhère au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Livradois-Forez uniquement pour sa mission « Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Dore ».

Il explique que la Commune est située hors du périmètre classé du Parc comme neuf autres Communes.

Ces 10 Communes doivent désigner un délégué chacune parmi lesquels 3 seront élus pour siéger au Comité Syndical dans sa formation « SAGE Dore ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Désigne Stéphanie BURIAS déléguée au syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez

N°2020/30 : Désignation des membres de la commission d'appel d'offre et jury de concours

Le Conseil Municipal procède à la constitution de la commission communale d'appel d'offre et jury de concours

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Matéo MOREL	Astrid ZANUTTO
Laurence SOULERAS	Florence PAYS
Bernard GOLFIER	Stéphanie BURIAS

N°2020/31 : Désignation des délégués au SIAEP Basse Limagne

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Limons adhère au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable de la Basse Limagne.

Il explique que la Commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger à ce syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne :

- Matéo MOREL délégué titulaire
- Stéphanie BURIAS, déléguée suppléante

N°2020/32 : Désignation des représentants aux assemblées générales des actionnaires, à l'assemblée spéciale des Petits Porteurs et au comité de contrôle analogue de la SEMERAP

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1524-5 et R. 1524-3 et suivants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Désigne Madame Isabelle FAVIER comme représentante aux assemblées générales des actionnaires de la SEMERAP en remplacement de Monsieur Christian DESSAPTLAROSE,
- Désigne Madame Isabelle FAVIER comme représentante à l'assemblée spéciale des Petits Porteurs de la SEMERAP en remplacement de Monsieur Christian DESSAPTLAROSE,
- Désigne Madame Isabelle FAVIER comme représentante au comité de contrôle analogue de la SEMERAP en remplacement de Monsieur Christian DESSAPTLAROSE,

N 2020/33 : Fixation des taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir les taux portés dans la colonne – TAUX VOTÉS – de l'état intitulé « État de notification des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2020 »

Taxe Foncière (bâti) **16.70 %**
Taxe Foncière (non bâti) **82.21 %**

N 2020/34 : Indemnité de gardiennage de l'Eglise année 2020

Le Conseil Municipal :

- Fixe l'indemnité annuelle brute allouée au garde-église à 479.86 € pour l'année 2020.

Cette indemnité sera prélevée sur le crédit inscrit à l'article 6282.

7°) Tarifs des repas et règlement intérieur de la cantine scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des tarifs de la cantine scolaire qui ont déjà été votés par l'équipe municipale précédente. A savoir :

- 2.50 € pour les enfants utilisant régulièrement ce service
- 3.70 € pour les enfants ne mangeant que d'une manière occasionnelle et pour les adultes travaillant à l'école
- 4.80 € pour les instituteurs

Un exemplaire du Règlement Intérieur sera joint au compte rendu du Conseil municipal.

8°) Conseil Municipal des Jeunes

Monsieur le Maire propose de mettre en place un conseil municipal des jeunes. Seront concernés les jeunes ayant entre 10 et 18 ans. Le conseil municipal des jeunes serait composé de 7 conseillers et 1 maire. Un courrier sera envoyé à tous les enfants pour leur expliquer le projet.

9°) Travaux Rue de la Jonchère et place de l'Eglise :

Les travaux d'assainissement Place de l'Eglise doivent débuter le 23 juin 2020.

Une réunion avec le Conseil Départemental a lieu mardi 23 juin 2020 concernant l'aménagement de la rue de la jonchère une fois les travaux d'assainissement terminés.

L'entreprise PARRA effectuera avant le mois d'août les travaux de réfection de la voirie Route des Bravards. La déviation des VL sera faite par cette voie.

La Commission « Travaux Voirie Environnement et Agriculture » se réunira jeudi 9 juillet 2020 à 20h30 en mairie.

10°) Rapport des Commissions :

- Commission Fêtes, Sports et Associations :

La création d'un Comité des Fêtes avec des personnes de chaque association est en projet. Le maire en sera le Président. L'organisation d'une fête de la friture le 14 juillet est envisagée.

Une réunion aura lieu mardi 30 juin 2020 à 20h00 avec tous les Présidents d'Associations pour expliquer le projet et pour présenter la commission.

- Commission Personnel Communal :

Une vingtaine de candidature ont été reçu pour le poste de cantinière.

Les habitants de Limons ayant postulés seront privilégiés. Les entretiens ont lieu les 22 et 23 juin 2020. La décision sera prise une fois les entretiens terminés.

- Commission Information, Communication, Développement et Cérémonies :

La commission a eu des bons retours sur l'écho limonois.

Une demande de création d'une régie d'avance a été faite à Madame LINDRON pour le Financement du nouveau site Internet.

- Commission Actions Sociales et Affaires Economique :

L'AMAP ouvrira en septembre dans l'ancienne caserne. Nous y retrouverons : un producteur de fromage de chèvre, un producteur de fromage de brebis, un producteur de lait et de beurre, un volailler, un producteur d'œuf, un maraicher, un producteur de viande de veau, bœuf et porc, un producteur de miel, un producteur de courge.

Un camion de vrac sera également présent (Vrac en Auvergne).

- Commission Finances et Affaires Générales :
Le budget doit être voté avant le 31 juillet 2020.
La Commission se réunira mi-juillet.

11°) Questions diverses :

Matéo MOREL explique qu'une réunion a eu lieu avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour des travaux qui vont avoir lieu sur l'Allier. Une présentation du projet sera faite lors du prochain conseil municipal.

Une visite des hameaux le samedi matin devrait débuter en septembre.

Une demande a été faite par un riverain concernant le bruit des cloches de l'église (arrêt des sonneries durant la nuit). Une réponse négative sera formulée au demandeur.

Le Maire et l'Adjointe en charge des affaires économiques rencontreront la propriétaire du bar du Limons pour évoquer les projets éventuels de ce bâtiment.

Une demande a été faite par Mr ROBERT qui construit impasse de la Chanat pour louer la grange afin de stocker du matériel en attendant la construction de son garage. Un loyer devra être fixé. Des renseignements seront pris auprès de l'assurance. Une décision sera donnée lors d'une prochaine réunion.

L'opération Nettoyons Limons dans le cadre d'une semaine verte sera organisée en 2021. L'idée est donnée d'inclure les enfants de l'école et de faire des stands de sensibilisation à l'environnement.

Un projet de poulailler à l'école est proposé. Le Conseil Municipal accepte cette idée. Cette action s'inscrit dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Florian DE OLIVEIRA fait part d'une demande de l'USL pour l'organisation d'un barbecue. L'accord est donné avec respect des gestes barrières.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à 20h30 au lieu de 20h00.

La séance est levée à 22h32